



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère
éducation
nationale



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

NOR/MEN | H | 0800336 | C

Secrétariat général

Direction générale
des ressources
humaines

Service
des personnels
ingénieurs,
administratifs,
techniques, ouvriers,
sociaux et de santé,
des bibliothèques
et des musées

Sous-direction
des études de gestion
prévisionnelle,
statutaires et de
l'action sanitaire
et sociale

Bureau
des études statutaires
et réglementaires

DGRH C 1-2
N° 2008-

Circfetrelig08.doc
Affaire suivie par
Ghislaine LAUSSUCQ
Téléphone
01 55 55 27 61
Fax
01 55 55 31 07
Courriel
ghislaine.laussucq
@education.gouv.fr

34, rue de Châteaudun
75436 Paris cedex 09

08 - 043

Paris le 10 AVR. 2008

Le ministre de l'éducation nationale,
La ministre de l'enseignement supérieur et de
la recherche

à

Mesdames et Messieurs les recteurs
d'académie

Objet : Calendrier des fêtes religieuses de l'année civile 2008 pour lesquelles des autorisations d'absence peuvent être accordées.

La circulaire FP/n° 901 du 23 septembre 1967 a rappelé que les chefs de service peuvent accorder aux agents qui désirent participer aux cérémonies célébrées à l'occasion des principales fêtes propres à leur confession, les autorisations d'absence nécessaires.

Vous trouverez en annexe, à titre indicatif, les dates des cérémonies concernées, pour l'année civile 2008.

Je vous serais obligé de rappeler aux chefs de service placés sous votre autorité, qu'ils peuvent accorder à leurs agents, une autorisation d'absence pour participer à une fête religieuse correspondant à leur confession, dans la mesure où cette absence est compatible avec le fonctionnement normal du service.

Le directeur général des ressources humaines

Thierry LE GOFF

.../...



ANNEXE

Fêtes catholiques et protestantes

Les principales fêtes sont prises en compte au titre du calendrier des fêtes légales.

Fêtes orthodoxes

- Théophanie : lundi 7 janvier 2008,
- Vendredi Saint : vendredi 25 avril 2008,
- Ascension : jeudi 5 juin 2008.

Fêtes arméniennes

- Noël : dimanche 6 janvier 2008,
- Fête de Saint Vartan : jeudi 31 janvier 2008,
- Commémoration du 24 avril : jeudi 24 avril 2008.

Fêtes musulmanes

- Al Mawlid Annabawi : jeudi 20 mars 2008,
- Aïd El Fitr : mercredi 1er octobre 2008
- Aïd El Adha : lundi 8 décembre 2008.

Les dates de ces fêtes étant fixées à un jour près, les autorisations d'absence pourront être accordées, sur demande de l'agent, avec un décalage en plus ou en moins. Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fêtes juives

- Chavouot (Pentecôte) : lundi 9 juin 2008 et mardi 10 juin 2008
- Roch Hachana (Jour de l'An) : mardi 30 septembre 2008
et mercredi 1^{er} octobre 2008
- Yom Kippour (Jour du Grand pardon) : jeudi 9 octobre 2008.

Ces fêtes commencent la veille au soir.

Fête bouddhiste

- Fête du Vesak (Jour du Bouddha) : mardi 20 mai 2008.